faites la ville

le magazine d'information du Contrat de Ville - Grand Projet de Ville

Le FPH explication

400 projets à l'initiative des habitants

Le Fonds de Travaux Urbain

Spécial FPH et FTU

les 10 ans du FPH et les 5 ans du FTU

Saint Pol sur Mer
la ville de toutes les ambitions

Avec la participation de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général

Aux Saint Polois de jouer !

Le Fonds de Participation des Habitants est un dispositif mis en place depuis 1995 par la Région Nord-Pas de Calais et la ville de Saint Pol sur Mer dans le cadre du Contrat de Ville.
Cet outil permet de favoriser et de faciliter des prises d'initiatives d'habitants ou d'associations de la commune par une aide financière souple et rapide.

La ville bouge avec ses habitants

Ces dix dernières années, le Fonds de Participation des Habitants (FPH) a financé des actions dans des domaines aussi divers que : la formation et l'information des habitants, l'animation de quartier, les visites de sites, l'achat de matériel, les sorties culturelles, sportives ou éducatives…
Le FPH est donc un outil qui contribue à faire bouger la ville et qui rend réalisables des projets qui, autrement, resteraient des vœux pieux ou des idées en l'air.

Appel à bonnes idées

Tout commence par l'idée ou l'initiative d'un habitant ou d'une association qui prend contact avec le Contrat de Ville pour retirer un dossier et obtenir une assistance technique. Ensuite, le projet est présenté devant le comité de gestion qui décide s'il entre dans le cadre du dispositif.
En cas d'acceptation, une aide financière est octroyée sous huit jours afin de permettre la réalisation de l'action. Le taux de subvention maximal est de 90% dans la limite de 750 euros par dossier.

En cette fin d'année 2005, le FPH fête ses 10 ans et ses 400 projets concrétisés.

Le comité de gestion du FPH

Les projets émanant des habitants ou des associations de Saint Pol sur Mer sont présentés devant un comité de gestion qui décide de l'octroi de l'aide financière. Cette structure est composée de deux collèges :

Le collège des membres votants

- un représentant de Villenvie
- des représentants d'associations de quartier
- deux représentants de la ville de Saint Pol sur Mer
- un représentant du conseil de maison de chaque centre social
- Des représentants des habitants

Le collège des conseillers techniques

- le chef de projet du Contrat de Ville
- l'agent de développement du Contrat de Ville
- un représentant de la CAF
- deux représentants de l'Education Nationale
- un représentant de l'AAE

EDITO

Dès 1995, Christian Hutin et l'équipe à laquelle j'appartiens avons souhaité associer, le plus possible, les habitants à la vie de la commune. Notre volonté était que chacun puisse être acteur du renouveau de Saint Pol sur Mer. C'est ainsi que nous avons mis en place des outils de communication et des instances de démocratie de proximité comme, par exemple, le FPH et le FTU.

L'objectif est d'organiser de véritables occasions d'échanges avec les Saint Polois, pour écouter leurs souhaits, entendre leurs avis ou leur expliquer les décisions du Conseil Municipal.

De la même manière, notre ambition était de faire bouger notre commune, de la «réveiller». Pendant de trop longues années, Saint Pol sur Mer était restée une ville enclavée et repliée sur elle-même.

Notre vision était diamétralement opposée. Saint Pol sur Mer est une ville conviviale dans laquelle les habitants aiment se rencontrer et passer du temps ensemble, s'ouvrir sur les autres. Nous avons donc voulu proposer aux Saint Polois des dispositifs leur permettant de donner vie à leurs projets de proximité. C'est ainsi qu'est né, dès 1995, avec le soutien du Conseil Régional, le Fonds de Participation des Habitants puis en 2000 le Fonds de Travaux Urbain, toujours avec le soutien de la Région.

Ces outils qui fêtent aujourd'hui leur anniversaire ont permis de concrétiser plus de 450 idées. Grâce au FPH, des associations ont pu organiser des fêtes de quartier, des habitants ont pu se former, voyager, se rencontrer, faire du sport, assister à des spectacles… Grâce au FTU, les Saint Polois ont pu contribuer à changer leur ville.

Ces dix dernières années, le FPH puis le FTU ont donc souvent permis aux Saint Polois de donner vie à leurs ambitions ou à leurs rêves. Je souhaite que ces outils soient toujours plus connus et que d'autres habitants concrétisent leurs projets, vivent mieux ensemble et contribuent à faire bouger Saint Pol sur Mer.

Jean-Pierre Clicq,

Premier Adjoint au Maire de Saint Pol sur Mer,
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

CONTACTS

Ville de Saint Pol sur Mer - 03 28 29 66 00

ou Contrat de Ville / Grand Projet de Ville

Résidence Guynemer - Local G1 - Boulevard de l'Espérance - 59430 Saint Pol sur Mer

03 28 64 71 45 - contratville-gpv@wanadoo.fr

FPH : donner vie aux projets des habitants

Depuis 10 ans, le Fonds de Participation des Habitants a permis de financer plus de 400 projets émanant de personnes ou d'associations. Ces dossiers concernaient des domaines aussi divers que des formations, des voyages, des sorties, des fêtes de quartier…
Zoom sur quelques-uns de ces projets passés, présents ou à venir afin de mieux comprendre le dispositif FPH et surtout de découvrir ce que pensent les utilisateurs de cet outil.

Solidarité Internationale
Des Saint Polois au Sénégal

Au départ, un groupe de jeunes Saint Polois décide de prendre des cours de percussions. Leur professeur qui est en contact avec un village du Sénégal leur parle de son projet de créer une bibliothèque en Casamance. Passionnés par cette idée, les jeunes fondent Oxala Tam Tam et mènent de nombreuses actions pour réunir des fonds et des livres.

Un dossier est monté au FPH pour aller sur place, discuter avec les associations locales afin de bâtir le projet avec eux. Deux tonnes de livres sont acheminées sur le site et un terrain est acheté afin de construire une bibliothèque et un lieu de rencontre pour les associations locales.
Depuis plus de cinq ans, les jeunes d'Oxala Tam Tam continuent à travailler ensemble et surtout restent en contact avec les six principales associations du village sénégalais.
Pendant deux ou trois ans, des conflits dans la région ont bloqué l'avancée du projet mais, aujourd'hui, il est à nouveau d'actualité. Pour cette raison, l'association Oxala Tam Tam a déposé un nouveau dossier FPH afin de poursuivre la réalisation de la bibliothèque et de répondre aux besoins et attentes des habitants du village.
Dans ce cadre, le FPH a permis à de jeunes Saint Polois de mener leur premier grand projet et de tisser des liens étroits avec d'autres jeunes au Sénégal.

Education
Génération Robespierre

L'Association des parents-relais du collège Robespierre a été fondée il y a près de 15 ans. Elle réunit des parents qui acceptent de donner de leur temps pour encadrer l'aide aux devoirs des élèves. Par ailleurs, l'association, présidée par Madame Nicole Baert, a mis en place un cours de généalogie qui permet d'accompagner les premiers pas des élèves souhaitant redécouvrir l'histoire de leur famille. Explications.

Faites La Ville : *Comment avez-vous découvert le FPH ?*
Nicole Baert : Un de nos parents-relais avait entendu parler du dispositif. Nous nous sommes donc tournés vers le Contrat de Ville parce que nous avions de nombreux projets à réaliser.

Faites La Ville : *Quels types de projets ?*
Nicole Baert : Notre objectif est de contribuer à l'épanouissement des élèves de l'école et à la réussite de leur scolarité. Pour

cela, nous aidons les enfants à faire leurs devoirs. Cela nécessite de former les parents-relais. Cela implique aussi de créer des liens entre les adultes et les enfants pour que le dialogue s'installe. Nous voulions donc former les parents à l'informatique et organiser une petite fête pour réunir jeunes et adultes. Enfin, nous souhaitions aussi organiser un séjour linguistique en Angleterre ou en Allemagne.

Faites La Ville : *Est-ce que cela a été facile de « monter » le premier dossier FPH ?*
Nicole Baert : Oui, ce n'est pas lourd à monter. Nous avons eu le soutien de l'équipe du Contrat de Ville qui nous a beaucoup aidés. Ensuite, nous avons expliqué le projet devant une commission qui a retenu notre projet.

Faites La Ville : *Que pensez-vous donc du FPH ?*
Nicole Baert : Depuis le premier dossier, nous en avons présenté d'autres. Le FPH a donc contribué à ce que notre association puisse poursuivre son activité. Je trouve que le FPH est une très bonne chose. Dans notre cas, les enfants en ont tiré grand profit. Cela facilite les choses ; cela permet de réaliser nos projets.

Mémoire
Décollage immédiat

Ville de tradition, Saint Pol sur Mer est sensible à ce que se perpétue le souvenir de ceux qui se sont engagés pour la France. La commune compte ainsi plusieurs associations patriotiques parmi lesquelles l'Amicale des Anciens de l'Armée de l'Air, présidée par Bernard Duquesne. Rencontre.

Faites La Ville : *Pourquoi aviez-vous fait appel au FPH ?*
Bernard Duquesne : Quand nous avons fondé l'association, nous n'étions que quelques-uns et nous ne possédions, pour tout fonds, que les cotisations que nous avions versées. Nous avions l'opportunité d'organiser un déplacement au Musée de l'Aviation. Nous voulions que le maximum de personnes puissent nous accompagner ; cette opération servait aussi de lancement à notre amicale. Nous avons donc déposé un dossier au FPH.

Faites La Ville : *Comment en aviez-vous entendu parler ?*
Bernard Duquesne : C'est un de nos membres qui en avait entendu parler. Nous avons donc déposé un dossier qui a été retenu à une voix près. Grâce à cela, nous avons pu organiser notre première sortie et notre association s'est développée.

Faites La Ville : *Avez-vous ou allez-vous faire encore appel au FPH ?*
Bernard Duquesne : Nous avons fait appel au FPH une seconde fois pour visiter le musée de l'air. Depuis notre association compte plus d'adhérents et donc plus de moyens financiers. Nous n'avons donc pas l'intention de faire appel immédiatement au FPH mais, pourquoi pas, dans l'avenir, si une opération le nécessite. Nous avons eu toute satisfaction de ce dispositif qui nous a permis de proposer des distractions culturelles à nos adhérents.

Education
Le sport, école de la vie

Le Réseau d'Education Prioritaire de l'école Jean Deconinck organise une manifestation sportive nommée « les rencontres REPiennes ». Le but est de permettre aux enfants fréquentant les écoles des quartiers Ouests de Saint Pol sur Mer de se retrouver lors d'une grande fête du sport avec différents ateliers. Et pendant ces deux journées, 120 élèves du collège Deconinck encadrent plus de 1000 participants des écoles maternelles et élémentaires sur chacune des activités.

Cette manifestation présente donc de multiples intérêts puisque des jeunes de différents âges l'organisent, l'encadrent et y participent.

Pour mener à bien ce projet, une subvention au Fonds de Participation des Habitants a été sollicitée par le Réseau d'Education Prioritaire Deconinck. Des maillots de différentes couleurs pour représenter les différentes écoles puis des médailles pour les enfants avaient été achetés grâce au FPH.

Danse
Variations sur le même thème

Le groupe de danse Variation, encadré par madame Dominique Lala, est devenu un des grands ambassadeurs de la ville de Saint Pol sur Mer par la constance et la qualité de ses résultats. Le groupe se déplace ainsi dans la France entière et même au-delà pour participer à des compétitions de niveau international avec, à la clé, de nombreuses médailles.

Dans ce cadre, pour pouvoir s'inscrire et se rendre à un concours de renom à Biarritz, l'association avait présenté un dossier au FPH afin de financer le déplacement des danseuses et des accompagnants.
Le groupe Saint Polois a ainsi pu se confronter à des formations issues de l'Europe entière (Pologne, Espagne…) avec, comme toujours, une pluie de médailles pour les filles de Variation.

Le FPH, mode d'emploi

Le Fonds de Participation des Habitants soutient les projets émanant d'habitants, groupes d'habitants ou d'associations par une aide financière souple et rapide. Le fonds sollicité ne doit pas dépasser 90% du budget total du projet dans la limite de 750 euros.

Un projet → Dépôt du dossier au secrétariat du FPH du Contrat de Ville → Commission de recevabilité → Comité de gestion → Règlement financier (sous 15 jours, en cas d'accord) → Réalisation du projet → Bilan du Projet rédigé par le porteur

Le FPH en chiffres

Depuis dix ans, le FPH a permis de concrétiser un nombre croissant de projets émanant d'habitants ou d'associations de Saint Pol sur Mer

Evolution du dispositif Fonds de Participation des Habitants

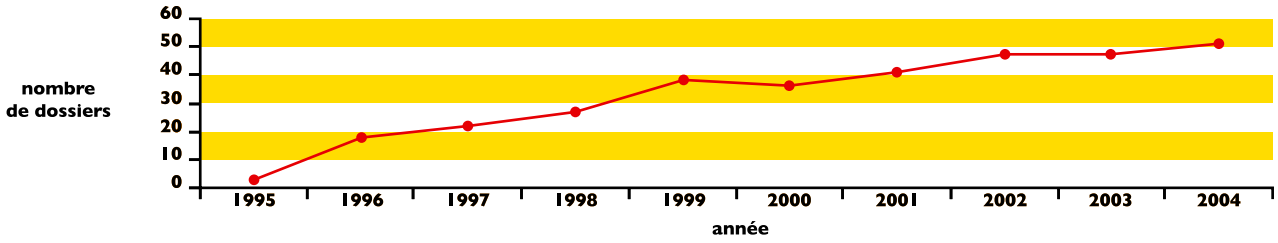

Depuis 10 ans, la Région Nord-Pas de Calais et la ville de Saint Pol sur Mer, financeurs du FPH, ont accru leur participation pour augmenter le nombre de projets réalisés.

Montant des Fonds de Participation des Habitants distribués chaque année

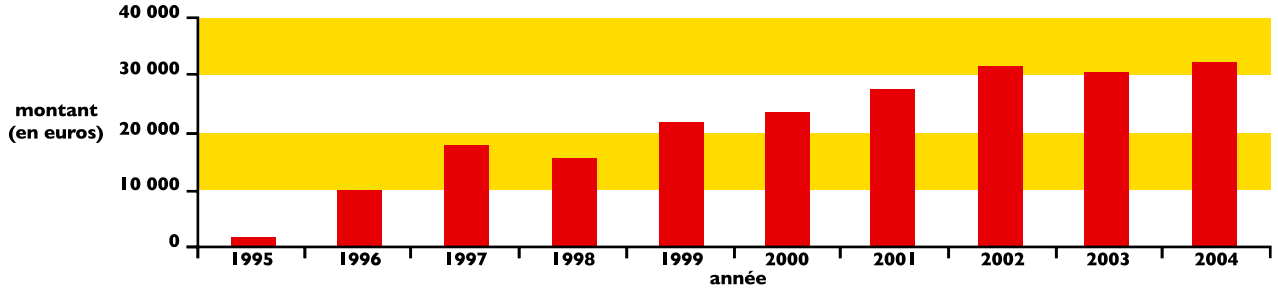

Fonds de Travaux Urbain (FTU)
Des travaux dans la proximité

La ville de Saint Pol sur Mer et le Conseil Régional proposent aux habitants de la commune un second fonds qui permet de financer de petits travaux de proximité : le FTU.
Depuis 5 ans, cette enveloppe budgétaire permet de répondre à des demandes émanant des habitants pour améliorer le cadre de vie ou sécuriser des espaces.

Un dispositif souple, rapide et de proximité

Concrètement, lorsque des habitants écrivent au maire, le dossier est transmis au référant FTU, pour une étude technique et une enquête d'opportunité et de recevabilité (le projet ne peut pas convenir à un seul habitant et déplaire à tout le voisinage). Bien évidemment, le projet est étudié avec les personnes concernées, c'est-à-dire les riverains. Ensuite, le dossier passe devant le comité de gestion qui prend la décision de réaliser ou non les travaux.

De multiples réalisations pour améliorer la vie des habitants

Le montant global du FTU est de 45 000 Euros ; ce qui permet de réaliser, chaque année, une dizaine de projets d'un montant moyen de 4500 euros comme : l'installation d'aires de jeux pour les enfants, la privatisation de pieds d'immeubles, la pose de mobilier urbain, le remplacement des bancs du parc Jacobsen, la pose de canisettes dans les quartiers de la ville…
Les travaux sont pilotés par la ville de Saint Pol sur Mer et réalisés soit par les services techniques soit par des entreprises prestataires.

rédaction - conception - réalisation : www.happyday.fr - photos : ville de Saint Pol sur Mer - www.happyday.fr